



Immeuble Axe Nord

9-11, avenue Michelet

93400 - SAINT-OUEN

SIRET 434 938 650 00034

Tél. : 01 82 02 60 13

Port. 06 15 73 65 40

Fax : 09 74 44 55 06

Email : [angvc@sfr.fr](mailto:angvc@sfr.fr) -- [www.angvc.fr](http://www.angvc.fr)

**Hôtel de Ville**  
**Monsieur Yoann GRALL**  
**35 rue de la Motte**  
**85710 - Bois de Céné**

Réf. 2019/05.14

Saint-Ouen, le 6 mai 2019

Monsieur le Maire,

Nous prenons connaissance d'un courrier du 30 avril signé par vous, et adressé à la « population cénéenne », visant à alerter vos administrés d'un risque qui découlerait de l'installation de « plusieurs caravanes de gens du voyage » sur la zone artisanale.

La teneur de votre propos, empreint de préjugés stigmatisants contre l'ensemble d'une « communauté », est tout à fait condamnable à nos yeux et mériterait d'être apprécié par un juge.

C'est pourquoi, je vous informe que nous signalons cet acte diffamatoire et ces injures racistes au Procureur de la République et que nous saisissons le Défenseur des droits afin qu'ils prennent la mesure de l'outrance calomnieuse et du préjudice que vous faites porter, sans aucune distinction, à une catégorie de citoyens au motif de leur origine ethnique supposée.

Avec tous nos regrets pour ce que nous considérons comme une faute inacceptable de la part d'un élu.

Pour Madame Nelly DEBART, la Présidente  
Monsieur Marc BEZIAT, le Délégué Général